

# JOURNAL DE MONACO

Administration et Rédaction,  
Rue de Lorraine, 44,  
à Monaco (Principauté.)

POLITIQUE, LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE  
PARAISSANT LE MARDI

Tous les ouvrages français et étrangers  
dont il est envoyé 1 exemplaire sont  
annoncés dans le journal.

<p><b>INSERCTIONS :</b> Annonces. . . . . 25 Cent. la ligne Réclames. . . . . 50.</p>	<p>On s'abonne, pour la France, à Paris; à l'Agence Havas, rue J.-J. Rousseau, 3, et chez M. St-Hilaire, éditeur de musique du Conserv. Imp. et directeur du Comptoir général des compositeurs, rue du f. Poissonnière, 10 EDOUARD ROUYÈRE, Libraire et Commissionnaire, rue des Saints-Pères, 1. A Nice, LIBRAIRIE VISCONTI, rue du Cours et LIBRAIRIE-AGENCE JOUGLA, rue Gioffredo, 1. près la pl. Masséna à l'AGENCE-DALGOUTTE, place du Jardin Public, 3</p>	<p><b>ABONNEMENTS :</b> Un An . . . . . 12 Francs Six Mois . . . . . 6 id. Trois Mois . . . . . 3 id.</p>
<p>Les abonnements comptent du 1<sup>er</sup> et du 16 de chaque mois et se paient d'avance. Les lettres et envois non affranchis seront refusés. — Les manuscrits non insérés seront rendus.</p>		
<p>On traite de gré à gré pour les autres insertions</p>		

Monaco, le 11 Août 1885

## NOUVELLES LOCALES

Mardi dernier a eu lieu la distribution des prix aux écoles communales de garçons. Cette cérémonie, présidée par S. Exc. M. le Gouverneur Général, s'est accomplie au milieu d'un grand concours de spectateurs. Une estrade avait été, comme d'habitude, réservée aux autorités.

Après le rapport, très complet, de M. Donnève, inspecteur-adjoint des écoles, Son Excellence a prononcé une allocution dont les principaux passages, sur la haute sollicitude de notre Auguste Souverain pour l'éducation chrétienne et populaire et sur la visite faite aux écoles par S. A. S. M<sup>gr</sup> le Prince Héritaire, ont été particulièrement applaudis.

Pendant l'appel des lauréats, divers intermèdes, chœurs, saynettes et comédies, ont été interprétés gaiement par les élèves. M. Bellini dirigeait les chants, M. Bouault était au piano.

Les travaux graphiques, très nombreux et très bien soignés, ayant été envoyés à l'Exposition d'Anvers, n'ont pu, cette année, être placés sous les yeux du public, le jour de la distribution des prix; quelques sujets de dessin seulement, achevés depuis les derniers envois, ont été très appréciés. On a tout particulièrement remarqué un groupe de poissons, fort gracieusement réussi par l'élève Carrara André.

Voici la liste des élèves le plus souvent nommés :

### Prix du Comité

Prix unique. — MM. Lorenzi Alexandre.  
1<sup>er</sup> Accessit. Ouilion Edouard.  
2<sup>e</sup> — Donnât Clément.

Hors concours, comme ayant remporté le prix l'année dernière :

M. Décugis Antoine.

Les élèves qui ont obtenu le certificat d'études primaires sont :

MM. Lorenzi Alexandre.  
Rigoni Louis.

### Prix d'Honneur

accordés par S. A. R. M<sup>gr</sup> la Duchesse d'Urach-Wurtemberg

1<sup>re</sup> CLASSE. — MM. Lorenzi Alexandre.  
2<sup>e</sup> — Fissore Joseph.  
3<sup>e</sup> — Robaut André.  
4<sup>e</sup> — Noble Joseph.  
5<sup>e</sup> — Romano Michel.  
6<sup>e</sup> — Sasso Auguste.  
7<sup>e</sup> — Barriera Léon.

### Prix spécial de Dessin

M. Carrara André (hors concours).

Les élèves qui ont été le plus souvent nommés sont :

PREMIÈRE CLASSE	
MM. Lorenzi Alexandre,	16 nominations
Décugis Antoine,	14 —
Rochisani Sylvestre,	13 —
Verando Ange,	9 —
Médecin Philibert,	8 —
Chiabaut Paul,	8 —
Médecin Louis,	8 —
Rigoni Louis,	8 —
Ouilion Edouard,	5 —
Sangeorge Léon,	4 —
DEUXIÈME CLASSE	
MM. Fissore Joseph,	8 nominations
Gazo Jean,	8 —
Mentère Marius,	7 —
Rigoni Bénigne,	7 —
Mullot Joseph,	7 —
Reynaud Joseph,	5 —
Vial Henri,	5 —
Giachetti Laurent,	5 —
TROISIÈME CLASSE	
MM. Robaut André,	13 nominations
Mariani Alfred,	12 —
Scotto Mathieu,	10 —
Galfard Auguste,	10 —
Sacco Vincent,	10 —
Repaire Georges,	7 —
Cerruti Joseph,	5 —
Orgnon Louis,	4 —
QUATRIÈME CLASSE	
MM. Noble Joseph,	8 nominations
Berti Joseph,	8 —
Aureglia Emile,	6 —
Dulbecco François,	5 —
Rocchisani François,	4 —
Bellochio Joseph,	3 —
Bérardo Laurent,	3 —
CINQUIÈME CLASSE	
MM. Romano Michel,	5 nominations
Abbo Jean,	5 —
Cauvigny Jean,	4 —
Giusti Jean-Baptiste,	4 —
Ferrero Louis,	3 —
Laurant Edmond,	3 —
SIXIÈME CLASSE	
MM. Sasso Auguste,	5 nominations
Baylet René,	5 —
Aymini Laurent,	4 —
Gontran Bruno,	4 —
Gabriel Louis,	4 —
Imbert Joseph,	3 —
SEPTIÈME CLASSE	
MM. Barriera Léon,	4 nominations
Béranger Léopold,	3 —
Campia Jean,	3 —
Grinda Henri,	3 —
Giordano Paul,	2 —
Zeferino Michel,	2 —

### HUITIÈME CLASSE

MM. Cornaglia Charles,	4 nominations
Sasso Auguste,	3 —
Bernasco Alexandre,	3 —
Saissy Charles,	2 —
Sidonis Joseph,	2 —
Aleysson André,	2 —

Le lendemain, la même solennité avait lieu également dans le préau de l'école des Frères, et sous la présidence de M. le baron de Saint-Priest, pour les écoles communales de filles, dirigées par les Dames de Saint-Maur.

M. l'inspecteur-adjoint ayant donné lecture de son rapport, M. le Gouverneur Général a pris la parole et s'est fait l'interprète des sentiments de l'assistance en rappelant la constante sollicitude de S. A. R. Madame la Duchesse d'Urach-Wurtemberg pour les écoles de filles de la Principauté. Son Excellence a fait l'éloge des Dames de Saint-Maur, qui, en donnant une éducation chrétienne aux enfants confiées à leurs soins, se dévouent encore aux pauvres et aux malades de l'Hôtel-Dieu, où leur dévouement est au-dessus de tout éloge. Aussi les Dames de Saint-Maur sont-elles ici, comme à Marchais, comme partout, entourées de l'affection générale.

Des morceaux de chant et de piano, des récitations de fables et de poésies alternèrent avec l'appel par classes des élèves couronnées. M<sup>me</sup> B... tenait le piano.

Nous donnons la liste de celles qui ont obtenu le plus de nominations.

Les prix accordés par S. A. R. Madame la Duchesse d'Urach-Wurtemberg ont été mérités par :

M<sup>lles</sup> Joséphine Armelia.  
Joséphine Ballet.  
Marie Sereni.  
Marie Valenti.  
Baptistine Gras.  
Theodora Sevrasco.

### Prix Spécial

M<sup>lle</sup> Annette Rigotti, élève hors concours.

### Mention Honorable

accordée par le Comité de l'Instruction Publique

M<sup>lles</sup> Victorine Robini.  
Joséphine Ballet.

M<sup>lles</sup> Joséphine Armelin, Joséphine Ballet et Victorine Robini ont obtenu le certificat d'études primaires.

Principaux lauréats :

PREMIÈRE CLASSE	
M <sup>lles</sup> Joséphine Armelin,	8 nominations
Victorine Robini,	8 —
Joséphine Ballet,	7 —

M <sup>lles</sup> Marie Bruno,	7 nominations.
Marie Ainesi,	7 —
Joséphine Bracco,	7 —
Rose Seriès,	6 —
Maria Cesale,	6 —
Louise Basso,	5 —
Léonie Barriera,	5 —
Marie Brun,	5 —

CLASSE SUPPLÉMENTAIRE

M <sup>lles</sup> Marie Sereni,	8 nominations.
Marie Valenti,	8 —
Angéline Cassia,	8 —
Amélie Gastaud,	7 —
Léonie Dorato,	7 —
Adélaïde Menconi,	7 —
Marie Botoni,	6 —
Ida Bocardo,	6 —
Augustine Marquet,	5 —
Joséphine Bonanato,	5 —
Joséphine Jourdan,	4 —
Marie Martel,	4 —

DEUXIÈME CLASSE

M <sup>lles</sup> Baptistine Gras,	7 nominations.
Marie Toubas,	6 —
Caroline Bologne,	6 —
Emma Aureglia,	6 —
Pierrine Sibille,	6 —
Catherine Garonne,	6 —
Louise Mélin,	5 —
Félicie Cabrié,	5 —
Madeleine Rocchesani,	5 —
Barbe Valenti,	5 —
Marie Ballet,	5 —
Natalie Scorsoglio,	5 —
Thérèse Pellegrin,	4 —
Eugénie Barral,	4 —

TROISIÈME CLASSE ET AUTRES

M <sup>lles</sup> Théodora Sevrasco,	6 nominations.
Joséphine Mazzoni,	6 —
Thérèse Gastaud,	6 —
Radegonde Aurechia,	6 —
Catherine Gusto,	5 —
Annonciate Bracco,	5 —
Catherine Lorenzi,	5 —
Rose Astroni,	5 —
Joséphine Gouazzon,	5 —
Geneviève Menconi,	4 —
Marie Burloni,	4 —
Joséphine Sereni,	4 —
Marguerite Oberto,	4 —
Angeline Passeron,	4 —
Adrienne Rocchesani,	4 —
Marie Mugetti,	4 —
Cornélie Robini,	4 —
Constance Cauvigny,	4 —
Joséphine Suani,	4 —

Nous extrayons le passage suivant d'un article intitulé « Les vitraux de l'église de N.-D.-de-Liesse » qui a paru dans la *Semaine religieuse de Soissons et Laon* :

Les deux verrières de l'abside, c'est-à-dire celles qui sont à gauche de la statue de Notre Dame, furent placées en 1870, aux frais de S. A. S. Monseigneur le Prince Souverain de Monaco.

Elles sont la traduction de ce verset du cantique de la Sainte Vierge :

*Toutes les générations me diront bienheureuse.*

Les panneaux supérieurs de chaque côté représentent les saints de l'Ancien et du Nouveau Testament offrant leurs hommages à Notre Dame. Les panneaux inférieurs représentent les rois, les reines et les personnages historiques qui sont venus en pèlerinage à N.-D.-de-Liesse : on y reconnaît facilement François I<sup>er</sup>, Henri III, Charles IX, Louis XIII, Anne d'Autriche et Louis XIV. — Celui qui est le premier, en bas, du côté de l'Évangile, offre les portraits du Prince Charles III de Monaco, le donateur; de son patron et parent Saint Charles Borromée; du Souverain Pontife Pie IX; du cardinal Gousset, archevêque de Reims; de M<sup>gr</sup> de Garsignies, évêque de Soissons, et de M<sup>gr</sup> Theuret, aumônier du

Prince. Les *oculi* ou petits vitraux en forme d'œils qui terminent les fenêtres représentent, d'un côté le château de Marchais, et de l'autre l'église de Liesse.

Les fêtes de la Saint-Roman se sont accomplies fort gaiement, cette année, à Monaco. Outre les bals champêtres, très suivis, donnés sur la place Sainte-Barbe, la jeunesse monégasque avait organisé des divertissements variés qui ont contribué à l'amusement général. Une tombola comique, tirée samedi soir, et des jeux de toutes sortes, établis le lendemain, des ballons lumineux et l'embrasement bien réussi de la place du Palais, à l'aide de feux de bengale, ont attiré, pendant la soirée du 8 et toute la journée du 9 août, une foule considérable dans la ville. On s'est fort divertie. Les bals continueront samedi 15 et les dimanches 16 et 23 de ce mois.

SOLENNITÉ DE L'ASSOMPTION DE LA T. S. VIERGE

FÊTE D'OBLIGATION

*Samedi prochain 15 août*

Les messes auront lieu dans les églises et chapelles de la Principauté comme les dimanches.

*A la Cathédrale.* — Grand'messe solennelle, à 10 heures. — A 4 heures du soir, Vêpres, suivies de la procession en l'honneur de la Très Sainte Vierge.

*A Saint-Charles.* — A 10 heures, grand'messe; à 5 heures, vêpres et salut.

A partir de ce jour, tous les dimanches et fêtes, la dernière messe qui avait lieu à 10 h. 1/2 se dira, jusqu'à nouvel ordre, à 10 heures.

*Dimanche 16*

A 4 heures, Vêpres, à l'issue desquelles procession traditionnelle en l'honneur de Saint Roch.

A part l'écu d'or de Lucien (1), la plus ancienne monnaie de Monaco connue jusqu'ici était l'essai en plomb conservé au cabinet royal de Turin, fabriqué en 1634 par les ordres du prince Honoré II.

M. Laugier, conservateur du cabinet des médailles à Marseille, nous en signale une plus ancienne existant dans la collection dont il a la garde. C'est un écu d'argent du module de 40 millimètres, qui remonte aux premières années du règne d'Honoré II (1628). Cette pièce, d'une belle conservation, porte, au droit, un écusson de forme élégante, sommé de la couronne ducale et accompagné de lambrequins d'un bon style. Sur cet écu sont écartelées aux 1-4 les armes de Monaco, fuselé d'argent et de gueules, aux 2-3 celles de Frédéric Lando, prince de Valdetare, aigle impérial éployé portant en cœur le blason de Lando (2). Légende, entourée d'un listel : HONORA. II. D. G. (28) PRI : MONOECI. Revers : Phénix ayant en cœur, dans un cercle, le chiffre 28. Légende : IN. SENECTVTE. VIRESKIT. Listel.

Cette pièce est intéressante à divers titres. Elle marque bien l'alliance avec l'empire du prince de Valdetare, son influence sur son neveu, et la vigueur dont il faisait preuve jusque dans sa vieillesse, après que sa régence eut pris fin.

En outre, elle porte, sous l'immortalité du phénix, un signe monétaire (S barré) qui distingua plus tard les pièces frappées dans l'atelier de Monaco en 1650.

Le musée de Marseille possède également une médaille personnelle de Frédéric Lando, prince de Valdetare et comte de Bardi, sur laquelle il est représenté en buste tenant un bâton de commandement. Au revers se trouve l'aigle impérial avec l'écusson de Lando en cœur.

On lit dans l'*Athenæum*, de Londres, un intéressant article sur les Archives du Palais de Monaco, dont nous donnons la traduction :

Le hasard m'a permis de faire une découverte d'un intérêt considérable, c'est que le Prince de Monaco

(1) V. *Médailles et Monnaies de Monaco*, par C. Jolivot, p. 11.  
(2) La famille Lando portait écartelé aux 1-4 d'azur à 2 fasces vivrées d'or; aux 2-3 palé d'or et d'azur de six pièces, à la fasce d'argent brochant sur le tout.

possède des archives fort remarquables, qui, grâce à la libéralité éclairée du Souverain régnant, sont en train d'être convenablement classées et contiennent des documents de la plus haute valeur. Jusqu'à ces dernières années, les papiers d'Etat et autres documents étaient dispersés dans les diverses résidences du Prince Charles III; mais en 1880 le Prince résolut de les réunir à Monaco et, dans le nombre, il s'en trouve une quantité qui datent du XIII<sup>e</sup> siècle et se rapportent au comté de Rethel, dans le nord de la France. Une autre série très curieuse de papiers est la correspondance de la famille de Matignon, le fameux maréchal Jacques de Matignon, étant, du côté mâle, l'ancêtre du Prince de Monaco, puisque Jacques-Léonor de Matignon prit le nom de Grimaldi quand il épousa la dernière héritière de cette famille, en 1715.

Cette collection, qui s'étend du règne de François I<sup>er</sup> à celui de Louis XIV, contient 23,000 lettres relatives à l'administration des provinces de Guienne et de Normandie, dont les Matignon ont été gouverneurs durant une longue période de temps. La collection n'est cependant pas complète, car, en 1633, le comte de Béthune a emporté du château de Thorigny, en Normandie, résidence principale des Matignon, trois coffres de lettres qu'il a ensuite vendues à Louis XIV, et qui se trouvent maintenant à la Bibliothèque Nationale, où ils forment une partie du « fonds Béthune ».

Malgré cette mutilation, la correspondance est encore très intéressante, car elle contient des centaines de lettres de François I<sup>er</sup>, de François II, d'Henri III, d'Henri IV, de Catherine de Médicis, de Louis XIII, de Louis XIV, de Richelieu, de Mazarin, de Gaston d'Orléans, du Grand Condé, d'Anne d'Autriche, de Louvois, de Colbert, de Montaigne, de Saint-Simon, en outre d'un millier environ de sceaux inédits, parmi lesquels celui absolument authentique du sire de Joinville lui-même.

J'ai dit que la collection de Matignon comprend un grand nombre de lettres écrites par Henri IV; il n'y en a pas moins de 182 de lui, quand il était roi de Navarre, et 168 écrites depuis qu'il était devenu roi de France. Il y en a une écrite la nuit qui suivit la bataille de Coutras; elle est fort touchante par la pensée de décliner toute responsabilité quant au sang généreux qui avait été versé ce jour-là. L'on peut ajouter que la plupart de ces lettres étaient écrites au maréchal de Matignon, alors gouverneur de Guienne. Les archives de Matignon contiennent aussi un plein exposé de la revendication faite par cette famille quant à la succession de la principauté de Neufchâtel, en Suisse, comme héritière des Longueville; mais, de même que la duchesse de Nemours et d'autres compétiteurs français, elle fut évincée par le roi de Prusse, qui gagna le procès, d'où la locution française : « Travailler pour le roi de Prusse ». Tout cela, et bien d'autres choses d'un grand intérêt historique, est contenu dans les archives de Matignon, devenues la propriété des princes de Monaco, lorsque, au commencement du XVIII<sup>e</sup> siècle, Antoine I<sup>er</sup>, n'ayant que des filles de son mariage avec la princesse Marie de Lorraine, maria l'aînée d'entre elles à Jacques-Léonor de Matignon; cette union apporta ainsi aux Grimaldi les titres de comte de Thorigny, baron de Saint-Lô, baron de la Luthumière et duc d'Estouteville.

Environ un siècle plus tard, le duc de Valentinois, prince héréditaire de Monaco, depuis Honoré IV, épousa l'héritière du dernier duc de Mazarin, et descendante du fameux cardinal, qui, on le sait, en unissant sa nièce Hortense Mancini au fils du duc de la Meilleraye, vit le comté de Rethel converti en duché de Mazarin, avait hérité de sa mère, fille du maréchal d'Effiat, le marquisat de Chilly, le comté de Lonjumeau, la baronnie de Massy; et à la mort de Mazarin, il fut investi du duché de Mayenne, qui avait été conféré au cardinal, avec succession en ligne femelle, en 1656. Le mari d'Hortense Mancini hérita aussi plusieurs seigneuries en Alsace, qui avaient été conférées au cardinal après le traité de Westpha-

lie; tous ces titres furent transmis par la fille du dernier duc de Mazarin (qui mourut en 1738) à sa fille par son mariage avec le sixième et dernier duc d'Aumont. Il est curieux que le duc de Mazarin, le duc de Duras et le duc d'Aumont n'aient eu, chacun, qu'un seul enfant et un enfant du sexe féminin. Quoi qu'il en soit, Louise-Félicité-Victoire d'Aumont a apporté tous les titres de sa maison aux Grimaldi, et avec eux les archives qui n'avaient que peu souffert pendant la Révolution. Elles contiennent un grand nombre de documents d'intérêt rétrospectif, entre autres un inventaire complet des biens du cardinal Mazarin, dressé après sa mort.

La troisième section comprend « les archives secrètes du palais de Monaco », non qu'il y ait quelque mystère par rapport à elles, car elles pourraient plus correctement être dénommées « archives secrétaires ». Elles ont exclusivement trait à l'histoire de Monaco et aux affaires personnelles des Grimaldi avant leurs alliances avec les Matignon et les Mazarin, et elles sont contenues dans soixante-douze tiroirs. M. Saige qui a, pendant plusieurs années, été archiviste aux archives nationales à Paris, et qui est un homme de grande érudition, a entrepris, d'après les ordres du Prince régnant, la classification méthodique de ces documents. Parmi les plus intéressants, il faut citer soixante-quatorze lettres, dont beaucoup autographes, écrites par l'empereur Charles-Quint au prince de Monaco. Une des plus remarquables a été écrite le lendemain de la bataille de Pavie, pour le remercier de ses services.

M. Saige vient de publier une étude au sujet du protectorat exercé par l'Espagne sur Monaco au seizième siècle, et je dois à sa courtoisie d'avoir pu examiner les archives et leur contenu. L'absolue souveraineté des Princes fut expressément reconnue soit par les rois de France, soit par les empereurs. Louis XII parle du Prince comme « ne relevant que de Dieu », et Charles-Quint parle d'Augustin, évêque de Grasse, qui succéda à son frère Lucien après l'assassinat de ce dernier par Doria, comme de « *Reverendissimo et egregio presuli Augustino de Grimaldi, domino Monaci, amico et confederato nostro* ». Ceci exclut toute idée de vasselage, et il y a nombre d'autres documents manuscrits qui démontrent, abstraction faite des traités de 1815, que le prince de Monaco est, en droit, maître de son petit Etat aussi bien que l'empereur de toutes les Russies dans les siens. C. B. PITMAN.

## CHRONIQUE DU LITTORAL

**Cannes.** — Dans la nuit du 6 courant, entre 9 et 10 heures, un vol des plus audacieux a eu lieu au domicile de M. Honoré Abou, propriétaire, rue de la Ressence, 18.

Pendant que le père dormait et que le fils était entraîné au café, les voleurs, malgré les passants et les locataires de la maison, se sont introduits dans la chambre du fils Abou où ils se sont contentés de soustraire la somme de 800 fr., renfermée dans un coffrefort. La police n'a encore pu mettre la main sur les auteurs de ce vol audacieux. Espérons que ces gredins n'iront pas loin.

**Nice.** — L'exéquatur a été accordé à MM. Jean-Urbain Blanqui, consul de la République Dominicaine, et Albert N. Hatheway, consul des Etats-Unis d'Amérique.

— On annonce la mort de M. Mathieu, lieutenant-colonel de la 29<sup>e</sup> légion de gendarmerie en résidence à Nice.

**Roquebrune.** — Mercredi dernier a eu lieu, selon l'usage, la procession traditionnelle du 5 août à Roquebrune. Nos lecteurs connaissent trop dans tous ses détails ce légendaire défilé de la Passion, dernier vestige des mystères du moyen âge, pour que nous en fassions ici la description.

Cette année, favorisée par un temps superbe, cette fête religieuse avait attiré une foule énorme.

## CAUSERIE

### L'Oudja

Paris, la ville des enthousiasmes, est en ce moment tout à la vogue d'une nouveauté qui va faire son tour du monde. L'Oudja est le bijou à la mode. Que veut dire le mot? Les Egyptologues nous l'expliquent : Oudja signifie *bien être, santé*. C'est un talisman.

La croyance aux talismans remonte à la plus haute antiquité. Bien différents des amulettes dont la vertu préservait seulement de certains maux, les talismans accordaient, en outre, certains dons, certaine puissance surnaturelle, à ceux qui les possédaient. Ils se faisaient sur différentes pierres, sur des métaux, et leurs propriétés variaient selon leur composition et les figures qui y étaient gravées. Les Hébreux croyaient à leur vertu; les Grecs, les Romains les multipliaient de toutes les manières.

Grégoire de Tours rappelle que sous Chilpéric I<sup>er</sup>, on trouva dans les fossés, à Paris, un morceau de cuir sur lequel étaient les figures d'un rat, d'une rivière et d'un flambeau. Ce morceau de cuir était, dans la croyance populaire, le talisman de la cité. Or, malgré les supplications de ses courtisans, le roi le fit brûler. A cette nouvelle, la consternation se répandit dans la ville. Dans la même année, il y eut des inondations, des incendies qui consumèrent la moitié de Paris, et les rats devinrent très nombreux. « Cela ne pouvait manquer d'arriver, dit l'historien, puisqu'on avait détruit le morceau de cuir, le talisman qui préservait la ville de ces fléaux. »

Mais c'est surtout en Orient que les talismans étaient en faveur. Les bijoux et les pierres précieuses étaient considérés comme des talismans invulnérables.

L'Oudja est un anneau d'argent auquel est suspendu un œil : l'œil symbolique d'Horus, l'œil sacré des Egyptiens, l'image du soleil, et de cet œil coule une larme qui se contourne comme une cascade : c'est le Nil.

Ainsi, dans un bijou minuscule, les Egyptiens, ces grands artistes, avaient réuni les deux grands éléments objets de leur vénération : le feu et l'eau.

L'Oudja ne se trouve pas seulement dans le vieux sol de l'Egypte, ce fut encore une parure dans tout l'Orient antique. M. Renan en a retrouvé en Phénicie, M. Layard l'a découvert à Ninive et le général de Cesnola à Chypre. C'est le porte-bonheur des anciens. Il est le plus respectable des talismans, aucun maléfice, aucune intervention des esprits malins ne s'attachent à ce bijou, mais il apporte la santé et donne l'abondance. Les Egyptiennes, reines ou esclaves, le portaient au cou en collier; les prêtres le plaçaient aux frontons de leurs temples, les fils l'attachaient au cou de leurs morts et nous le retrouvons dans les hypogées.

Si sa vertu n'a pas disparu, l'Oudja promet aux femmes la beauté, aux jeunes filles le bonheur. Peut-être est-ce le talisman qui manquait au général Wolsley pour franchir avec succès le désert du Soudan. *Chi lo sa?*

Enfin un artiste a fait de l'Oudja un bracelet du meilleur goût qui est appelé au plus grand succès.

## LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du Journal de Monaco)

La clôture des Chambres a donné le signal des vacances officielles. Le président de la République a quitté l'Elysée pour se rendre à Mont-sous-Vaudrey, et les ministres vont à leur tour prendre chacun aux champs un peu de repos. Avant son départ, M. Grévy a reçu nombre de députés et sénateurs et a déclaré, contrairement aux bruits qui ont couru dans les journaux, qu'à l'expiration de ses pouvoirs, le 30 janvier prochain, il ne se représenterait pas de lui-même, mais se laisserait porter par ses amis. C'est donc sa réélection assurée et un gros point noir en perspective de moins pour le pays.

L'annonce de fiançailles très sympathiques a été

cette semaine le dernier mot du monde parisien avant sa séparation jusqu'à l'hiver. La princesse Charlotte de la Trémoille, fille du duc et de la duchesse, née Duchatel, a été fiancée au comte Charles de la Rochefoucauld, l'aîné des fils du duc et de la duchesse de Bisaccia. La mariée a vingt et un ans; le marié vingt-deux. J'ai eu trop souvent l'occasion de vous entretenir ici des deux grandes familles que réunit cette union pour avoir besoin de vous rappeler la situation considérable qu'elles occupent dans la société française. Il n'est point dans l'armorial de plus beaux noms ni de plus dignement portés.

Tandis qu'ils fiançaient leur fils, le duc et la duchesse de Bisaccia devenaient grands-parents par suite de la naissance d'une fille à la jeune princesse Elisabeth de Ligne. La princesse a accouché au château de Mauny, chez sa tante la duchesse de Doudeauville, et c'est là qu'a eu lieu le baptême de la nouvelle née. Le parrain était le duc de Bisaccia, et la marraine la comtesse de Talleyrand-Périgord, grand-mère du prince de Ligne.

Naissance aussi très heureuse et très fêtée dans la famille Murat. La princesse Cécile Murat, belle-fille du général prince Joachim Murat, est accouchée d'un fils. Vous savez que la jeune mère est fille du feu général Ney, duc d'Elchingen, et de la duchesse actuelle de Rivoli.

La dernière séance de l'Académie française n'a pu réunir, par ce temps de vacances générales, que onze immortels. Aussi aurait-elle offert peu d'intérêt si M. Camille Doucet n'avait eu la bonne fortune de donner lecture d'une lettre de M. Leconte de Lisle posant sa candidature au fauteuil de Victor Hugo.

Il est probable que la candidature de l'auteur des *Poèmes barbares* ne rencontrera pas de compétiteurs, Victor Hugo l'ayant, par plusieurs votes répétés, désigné en quelque sorte comme son successeur à l'Académie.

M. Leconte de Lisle est né à l'île Bourbon en 1820. Sa jeunesse fut occupée par des voyages nombreux, notamment dans l'Inde, et de là l'origine de plusieurs de ses poèmes, véritables hymnes védiques. Pensionné par l'empereur Napoléon III sur sa cassette particulière, M. Leconte de Lisle, à la chute de l'empire, devint bibliothécaire du Luxembourg et est logé dans une des propriétés de l'Etat, à l'Ecole des Mines. Cette année, l'Académie française lui a décerné un prix de dix mille francs.

Ses œuvres, dont le fond est emprunté à l'univers et la forme au génie de l'antiquité, sont d'une beauté sévère et grandiose mais froide. Les envolées superbes d'Hugo sont inconnues au poète de *Kain*, et ses chants ne vous entraînent point. Cela manque d'air et d'âme. M. Leconte de Lisle est essentiellement un poète de bibliothèque. Ce n'est point le chantre des rues et des bois dont les accents s'accrochent à toutes les lèvres.

A propos de poète, l'armée française en compte un parmi ses héros que l'Académie vient de couronner. Le lauréat de l'Institut pour la meilleure pièce de vers sur ce sujet : *Sursum corda!* n'est autre, en effet, que le capitaine Borelli, le seul survivant des capitaines commandant la garnison de Tuyen-Quan. *Sursum corda!* était un thème qui devait facilement inspirer le valeureux officier.

Partant de ce principe que la culture des fleurs peut être un moyen de moralisation pour les masses, une femme de bien vient de fonder un prix pour les ouvriers qui entretiennent des fleurs à leurs fenêtres. Elle estime qu'en s'occupant de parer son logis, l'ouvrier prend goût au chez lui et ne songe plus au cabaret. Les fleurs qu'il cultivera à sa fenêtre l'entraîneront à plus de soin, plus de propreté à l'intérieur de son habitation. C'est, sous une forme charmante l'encouragement du goût de *l'at home* dans les classes ouvrières, de l'amour et du soin du logis.

La fondatrice du prix en question est passionnée pour les fleurs, et ses serres aux environs de Paris sont justement célèbres. C'est dans sa propriété que se trouve la rose Cheroquée, une rose rare sur laquelle il y a une poétique légende.

Un jeune Indien fait prisonnier par la tribu des Cheroquées fut condamné à être brûlé vif. Tombé malade à la veille d'être exécuté, il fut enfermé dans une case voisine de celle du chef de ses vainqueurs. La

filles de ce dernier, touchée de son malheur, lui offrit de le faire échapper. Il y consentit, mais à la condition qu'elle le suivrait.

La jeune fille accepta et partit, n'emportant en souvenir des siens que la bouture d'un rosier blanc dont les branches couvraient la case de son père.

Tout le temps de sa course à travers le désert, elle garda précieusement sa bouture, et arrivée dans la tribu de son fiancé, elle planta cette branche à la porte de la case devenue sa nouvelle demeure. Le rosier prospéra; la fleur s'épanouit plus belle que sur la terre natale et fut nommée la rose de Chérokée à cause de son origine.

BACHAUMONT.

BIBLIOGRAPHIE

Nous avons déjà parlé du dernier livre du baron Imbert de Saint-Amand: *Marie-Louise et la décadence de l'Empire*. Nous revenons aujourd'hui sur cette œuvre historique et littéraire pour ceux de nos lecteurs qui ne la connaîtraient pas encore.

C'est une admirable monographie de l'impératrice Marie-Louise, et, à vrai dire, une étude psychologique du cœur et des sentiments de cette petite-fille de Marie-Thérèse, étude du plus haut intérêt et qui ne laisse pas d'imposer au lecteur bien des points d'interrogation, jusqu'ici restés sans réponse et à l'état d'énigmes, étant donnés les événements qui ont suivi l'invasion.

Les documents cités par l'auteur sont à peu près tous inédits, et nous ne croyons pas trop nous avancer en affirmant que le lecteur, si familier qu'il soit avec les faits contemporains de l'épopée napoléonienne, fera, dans ce volume, plus d'une découverte qu'il ne soupçonnait pas; par exemple celle-ci qu'en 1813 le préfet de Mayence, département du Mont-Tonnerre, était le conventionnel Jean Bon Saint-André, le collègue de Robespierre au Comité de salut public.

Pas une ligne de ce livre qui ne soit d'un intérêt supérieur, et c'est par ces mots que nous nous résignons.

H. L.

La vingt-septième édition, revue et complétée, année 1885, de l'*Annuaire des Eaux minérales de la France et de l'Etranger*, publié par la *Gazette des Eaux*, est en vente à la librairie Gauthier-Villars et aux librairies médicales de Jacques Lechevalier, rue Racine, 23, et Cocoz, rue de l'Ancienne-Comédie. Ce volume contient la nomenclature des stations françaises et des principales stations étrangères; classement des eaux minérales selon leur nature, memento de leurs indications thérapeutiques; notices sur les stations les plus recherchées, renseignements pratiques, services spéciaux des chemins de fer, etc., etc. — Joli volume in-18: 1 fr. 50.

FAITS DIVERS

Le plus long végétal connu appartient à la classe des algues, qui renferme à la fois les plantes les plus petites et les plus grandes. C'est le *Macrocystis pirifera*, qui atteint quelquefois près de 500 mètres de longueur.

Cette algue gigantesque, de la famille des phéosporées, occupe tout le tour du globe entre les glaces circumpolaires australes, le cap de Bonne-Espérance, l'Australie et la pointe méridionale de l'Amérique du Sud. Les principales stations de reproduction sont aux environs du cap Horn et des îles Malouines. A Kerguelon, les baies en sont tellement encombrées que les embarcations ont souvent peine à aborder.

Le plus gros des végétaux est le *Baobab* (*Adansonia digitata*) de la famille des malvacées. Son fruit, vulgairement nommé *pain de singe*, a un goût agréable quoique acide. Plusieurs baobabs mesurés par Adanson ont accusé 30 mètres de circonférence. Le *Jacquier* ou arbre à pain et le *Céiba*, qui paraît en être une variété, appartiennent également à cette famille des malvacées qui comprend chez nous l'humble mauve rampante, dont les feuilles sont si communément employées dans la pharmacie domestique, la guimauve arbustive, les roses trémières, etc. Dans les pays tropicaux, quelques branches de cette famille atteignent des proportions colossales. Tel est le *Céiba* de la Jamaïque, dont les journaux

illustrés ont naguère publié un dessin, et que protège heureusement contre les attentats trop communs ailleurs la pitié universelle des habitants du pays.

Les plus grandes fleurs sont la *Victoria regina* et la *Rafflesia Arnoldi*. La première est une nymphéacée, qui croît dans les marais de la Guyane et mesure généralement de 1 mètre à 1 mètre 15 de diamètre. Elle a été importée en Europe depuis quelque temps. La seconde a été découverte en 1879 dans les forêts de Sumatra par le docteur Arnold. Epanouie, elle mesure 3 mètres de circonférence et son poids est de 7 à 8 kilos.

Le *Bulletin des Fabricants de papier* parle d'un papier qui est à la fois imperméable et lumineux dans l'obscurité.

En voici la composition; eau, 10 parties; pâtes à papier, 40; poudre phosphorescente, 10; gélatine, 1; bichromate de potasse, 1.

La fabrication n'en présente rien de particulier; elle est celle du papier ordinaire. C'est le bichromate de potasse qui donne l'imperméabilité. Quant à la poudre phosphorescente, elle renferme des sulfures de calcium, de baryum et de strontium.

S'il est vrai que ce papier conserve sa propriété lumineuse pendant des mois, nous allons pouvoir en tapisser nos demeures. Alors plus besoin de bougies, de lampes, de gaz.

La France occupe le sixième rang au tableau de la production générale de la bière dans tous les pays du globe. L'Angleterre est naturellement en tête, avec 27,000 brasseries et une production annuelle de 990 millions de gallons (Le gallon vaut un peu plus de 4 litres). Puis viennent l'Allemagne, avec 25,000 brasseries, fabriquant 900 millions de gallons, et les Etats-Unis, avec 3,000 brasseries, en fabriquant 600 millions. L'Autriche-Hongrie compte 2,093 brasseries et produit 280 millions de gallons; la Belgique, 1,250 brasseries et 210,250,000 gallons. Immédiatement après ces pays, où la bière est la boisson commune, arrive la France avec 3,000 brasseries, fabriquant 157 millions de gallons. La Hollande avec ses 500 brasseries en produit 34 millions; le Danemark et ses 250 brasseries, 28 millions; la Suède et ses 220 brasseries, 21 millions; la Suisse et ses 123 brasseries, 13,500,000; la Russie et ses 480 brasseries, 8 millions; enfin l'Italie et ses 150 brasseries, 4 millions. On calcule que la fabrication de la bière — sans parler de la manipulation et de la vente — occupe en Europe et aux Etats-Unis plus de 400,000 hommes.

Des essais ont été tentés avec succès pour substituer dans les laboratoires aux creusets en argent les creusets en nickel qui permettent d'opérer à des températures plus élevées et sont utilisés également pour la fonte des alcalis caustiques.

L'Administrateur-Gérant: F. MARTIN.

AVIS

Les créanciers de la faillite BROSIO dont les titres de créance ont été vérifiés et affirmés, sont convoqués pour le dix-huit août courant, jour de mardi, à neuf heures du matin, dans la salle des audiences du Tribunal Supérieur, au Palais de Justice, à l'effet de délibérer sur la formation du concordat, et, en cas d'union, pour être procédé conformément aux articles 500 et 501 du Code de Commerce.

Monaco, le 7 août 1885.

Pour le Greffier en Chef: A. Cioco C.-G.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 3 au 9 août 1885

SAN REMO,	b. S.-Maria-Grazie, it., c. Fanciulli,	charbon.
CANNES,	b. Toujours-le-Même, fr., c. Musso,	sable.
ID.	b. Virginie, fr., c. Isoard,	id.
ID.	b. Saint-Joseph, fr., c. Ricord,	id.
ID.	b. Gambetta, fr., c. Fornero,	id.
ID.	b. Marceau, fr., c. Gardin,	id.

Départs du 3 au 9 août 1885

MENTON,	b.-g. Linda, fr., c. Rey,	sur lest.
ID.	b. S.-Maria-Grazie, it., c. Fanciulli,	id.
CANNES,	b. Volonté-de-Dieu, fr., c. Davin,	id.
ID.	b. Marceau, fr., c. Gardin,	id.
ID.	b. Toujours-le-Même, fr., c. Musso,	id.
ID.	b. Virginie, fr., c. Isoard,	id.
ID.	b. Saint-Joseph, fr., c. Ricord,	id.
ID.	b. Gambetta, fr., c. Fornero,	id.

AVIS IMPORTANT

Les grands vins choisis de PROSPER MOLINA Fils, propriétaire du Château-Mi-Côte, Le Bouscat-Médoc des années réputées 1878, 1879, 1881, se trouvent chez H. Layet, confiseur à MONACO-CONDAMINE, concessionnaire de la Principauté de Monaco.

Conformément au Règlement du Cercle des Étrangers de Monte Carlo, l'entrée des Salons n'est accordée qu'aux personnes munies de Cartes.

Ces Cartes sont délivrées au bureau du Commissaire Spécial.

Elles sont valables:

Les unes, pour l'Atrium, la Salle des Fêtes et le Salon de Lecture.

Les autres, pour toutes les Salles indistinctement.

L'entrée des Salles de Jeu est interdite aux habitants de la Principauté; elle est également interdite aux habitants du département des Alpes-Maritimes, à l'exception des membres des principaux Cercles.

L'ADMINISTRATION.

NESTOR MOEHR  
COIFFEUR-PARFUMEUR

Sous les Arcades du Grand-Hôtel, Monte Carlo et hôtel de Russie

SALONS POUR MESSIEURS ET DAMES

COIFFURES DE BALS ET SOIRÉES

SPÉCIALITÉ D'OUVRAGES EN CHEVEUX

Soins particuliers de la tête

SCHAMPOOING AMÉRICAIN

FANTAISIE, ARTICLES DE TOILETTE, GANTERIE

BAZAR  
MAISON MODÈLE  
MONTE CARLO

FARALDO, Propriétaire

Spécialité de chaussures de Paris pour hommes et pour dames — Articles de Paris haute fantaisie — Papeterie — Fournitures de bureaux — Ombrelles et parapluies — Cannes fantaisie, olivier et oranger — Parfumerie extra-fine — Eventails — Brosserie et éponges — Articles de jeux — Jouets d'enfants à tous les prix — Mercerie et rubans — Ganterie extra-supérieure — Bonneterie — Chemises — Cravates haute nouveauté.

LA MODE ILLUSTRÉE

JOURNAL DE LA FAMILLE

Sous la direction de M<sup>me</sup> Emmeline RAYMOND

L'élégance mise à la portée des fortunes les plus modestes, la dépense de l'abonnement transformée en économie productive, tels sont les avantages que la *Mode illustrée* offre à ses abonnés, en publiant par an plus de 2,500 gravures sur bois; — 24 grandes planches contenant plus de 500 modèles nouveaux de patrons en grandeur naturelle, de vêtements de toutes sortes et de tous âges; — articles d'ameublement, romans, nouvelles, etc. Correspondance directe avec les abonnés.

Un numéro spécimen est adressé à toute personne qui en fait la demande par lettre affranchie. — On s'abonne en envoyant un mandat-poste à l'ordre de MM. FIRMIN-DIDOT et C<sup>ie</sup>, rue Jacob, 56, Paris.

PRIX POUR LES DÉPARTEMENTS:

1<sup>re</sup> édition: Trois mois, 3 fr. 50; Six mois, 7 fr. Un an, 14 fr.  
4<sup>e</sup> édition, avec une gravure coloriée chaque numéro:

Trois mois, 7 fr.; — Six mois, 13 fr. 50; — Un an, 25 fr.

S'adresser également

soit aux bureaux de poste, soit aux libraires des départements

Le *Livret-Chaix continental* forme deux volumes qui se vendent séparément et sont ainsi plus commodes à porter en voyage: 1<sup>er</sup> vol. Livret français. Prix: 1 fr. 50. — 2<sup>e</sup> vol., services internationaux et étrangers. Prix: 2 francs. Pour se rendre à l'étranger des divers points de la France, le voyageur n'a pas besoin de recourir au *Livret français*. — En vente dans les gares et les librairies, et à la librairie CHAIX, rue Bergère, 20, Paris.

L'Art et la Mode, journal de la vie mondaine.

Sommaire du n° 36 (8 août 1885):

Art et Chiffons, par Frivoline, dessin de H...y. — *Gazette héraldique*, par H. Gourdon de Genouillac. — *C'est mon cousin*, par Bonaventure, dessin de Hem. — *Villégiature*. Les Environs de Paris, dessin de H. Gerbault, légendes de H...y. — *Le Courrier*, par Méryem, dessin de K. — *La Femme du Pêcheur*, dessin original de Boggs. — *La Pêcheuse de Crevettes*, dessin original de Mouchot. — *Chronique mondaine*, par Montjoye. — *Le Casino de Boulogne-sur-Mer*, par de Chauffour, dessin de L. Billault. — *Chronique financière*, par Bonconseil. — *Petites Correspondances*, par Le Commandeur.

ABONNEMENTS:

PARIS: Un an, gravure coloriée . . . . . 60 fr.  
— Un an, sans gravure coloriée. . . . . 50 »  
— Six mois . . . . . 32 »  
— Trois mois . . . . . 17 »

MONACO. — Imprimerie du *Journal de Monaco*. 1885.